



ENAH

"CHEVAL DE COURSE, MODE D'EMPLOI..."

FORMATION ADULTE
À PARTIR DE 18 ANS

NOTRE EQUIPE
VOUS ACCOMPAGNE,
DANS LES TECHNIQUES DE
DÉBOURRAGE,
DE TRAVAIL DU JEUNE CHEVAL
ET DANS VOTRE
PROJET PROFESSIONNEL



EMBARQUEZ
DANS L'AVENTURE
AU CONTACT DES
PROFESSIONNELS
DES COURSES, DES SPORTS,
DES SOINS, DE L'ÉLEVAGE...

VOTRE
RÔLE SUR LE TERRAIN
Etre 100% impliqué
dans l'acquisition de la pratique
afin d'assurer la manipulation,
l'éducation et le travail du cheval

ATOUTS POUR
VOTRE ADMISSION
Vos expériences et
vos connaissances équines,
ainsi que
votre condition sportive.

WWW.ENAH.FR



Ecole Nationale d'Activités Hippiques
Parc Départemental de l'Isle-Briand
49220 LE LION D'ANGERS



CERTIFICATION DE SPÉCIALISATION EDUCATION ET TRAVAIL DES JEUNES ÉQUIDÉS

OBJECTIFS

- Être en capacité de mobiliser les connaissances hippologiques nécessaires à l'éducation et la mise en condition des jeunes équidés
- Être capable de maîtriser les techniques liées à l'entretien et au débouillage du jeune équidé dans le respect de la sécurité, de l'environnement et du bien-être animal
- Être capable d'éduquer en toute sécurité le jeune équidé en fonction de son utilisation future
- Être capable de participer à la gestion et au développement de l'activité

COMPÉTENCES & APTITUDES VISÉES

- Maîtriser les techniques équestres ainsi que le mécanisme de l'appareil locomoteur et physiologique afin de développer le potentiel de l'équidé
- Maîtriser les mesures sanitaires, réglementaires et sécuritaires dans le but d'assurer les techniques d'entretien et de débouillage
- Appliquer ses connaissances pour optimiser l'éducation du cheval dans le respect de son bien-être et de son utilisation future
- Comprendre les mécanismes de gestion d'entreprise et participer à l'organisation d'une vente en proposant un axe de développement ou d'amélioration pour l'entreprise, dans le respect de la législation

Lieu de la Formation :
Parc Départemental de l'Isle Briand
Le Lion d'Angers

Responsable
de la Formation :
Alexandra HARDOUIN

INSERTION PROFESSIONNELLE

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES :

- Cavalier d'entraînement, cavalier soigneur, groom (Structures hippique, débouillage pré-entraînement, course, tourisme, travail, spectacle, ...)
- Responsable d'élevage d'équidés,
- Entraîneur-assistant, entraîneur,
- Exploitant agricole (élevage+ entraînement d'équidés) indépendant

CONDITIONS D'ADMISSION / CANDIDATURE

- Être titulaire du Bac, d'un titre équivalent de niveau 4 ou d'une VAE
- Candidater via enah.fr en joignant votre CV et Lettre de motivation
- Compléter le dossier de candidature et joindre les documents attendus par courrier
- Satisfaire aux sélections / 1 journée : Mise en situation pratique, connaissances et entretien individuel

MODALITÉS PRATIQUES & PÉDAGOGIQUES

- Candidature : minimum trois mois avant le début de la session
- Sélection : 1 journée d'évaluations
- Financement : Nous contacter selon votre mode de financement (éligibilité OCAPIAT, Pôle Emploi, Région) ou votre situation (accessibilité en formation continue, en reprise d'étude ou en contrat de professionnalisation)
- La mise en application des enseignements est réalisée au centre et lors du stage
- Modalités & Méthodes d'évaluation :
 1. Unités capitalisables (UC) en cours de formation Pour valider son CS, l'apprenant doit valider les 4 UC
 2. Mise en pratique ou écrit (dossier professionnel) en cours de formation, avec un entretien individuel d'évaluation

RYTHMES ET DURÉE

Formation Continue : 2 sessions/an
980 heures dont 560 heures de formation et
12 semaines de stage

- 1ère session : de Janvier à juillet
- 2ème session : de septembre à mars

UC 1 & 3

Hippologie
Définir le programme de
travail du jeune équidé

UC 1 & 2

Hippologie
Réaliser l'éducation du
jeune équidé
Réaliser l'entraînement et
le travail du cheval dans
des situations de sport

UC2

Réaliser l'éducation du
jeune équidé
Entretien & Maintenance

UC 2 & 3

Réaliser l'entraînement et
le travail du cheval dans
des situations de courses

UC 4

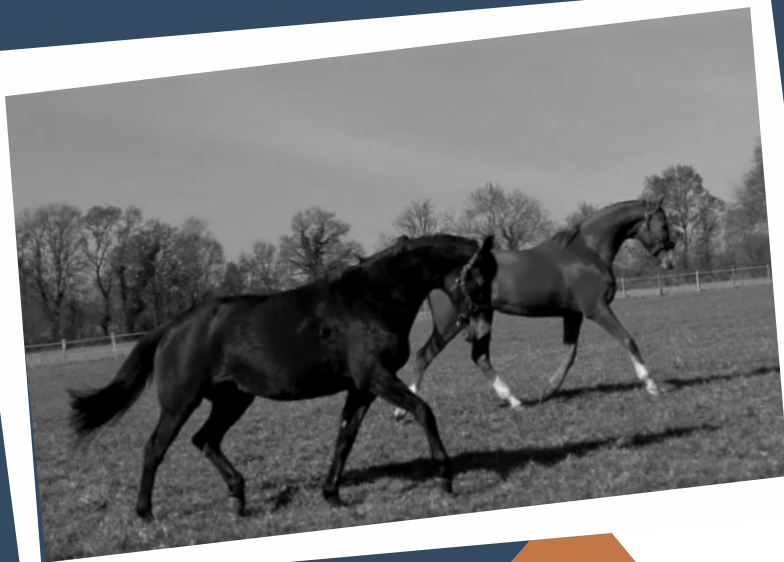
Participer à la conduite de
l'activité commerciale
dans le cadre de la
réglementation en vigueur
Participer à la conception
et au suivi de l'activité





**EN IMMERSION
DU DÉVELOPPEMENT DE VOS COMPÉTENCES
JUSQU'À VOTRE PERFECTIONNEMENT
DANS LE DOMAINE
DES ACTIVITÉS HIPPIQUES**

**VIA UNE FORMATION
COURTE (7 MOIS) ET SUR MESURE**



**Certification délivrée par le
Ministère de l'Agriculture**

**NOS
ATOUTS**

**90% de pratique du métier
Localisation d'exception
Réseau professionnel
national et international**

CONTACTEZ-NOUS

✉ contact@enah.fr

☎ 06.63.14.85.96

🌐 www.enah.fr

WWW.ENAH.FR



**Ecole Nationale d'Activités Hippiques
Parc Départemental de l'Isle-Briand
49220 LE LION D'ANGERS**